Le méné des plaines… une *espèce en péril* au Canada

Statut selon le COSEPAC – MENACÉE mai 2012
Statut selon la LEP – À L'ÉTUDE

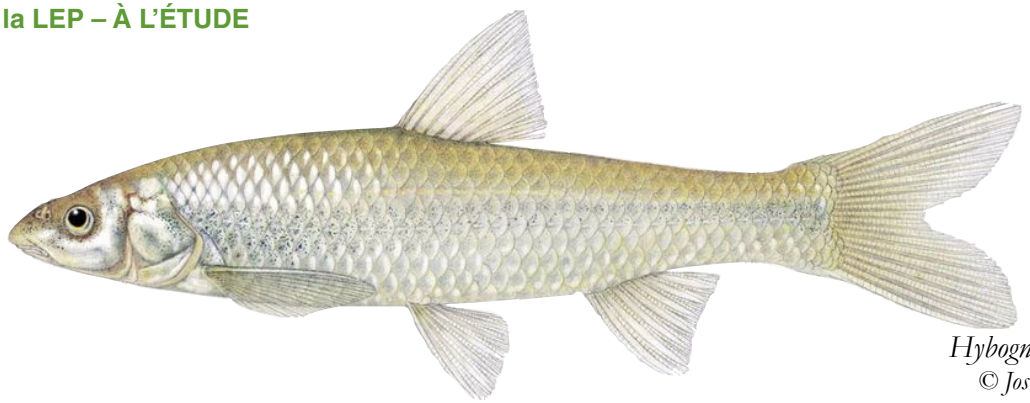

Hybognathus placitus
© *Joseph R. Tomelleri*

Le méné des plaines a été inscrit à la liste des espèces menacées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). On envisage actuellement son inscription à la liste visée par la *Loi sur les espèces en péril*. Si l'espèce est inscrite en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, il faut établir un programme de rétablissement connexe.

Description générale

Le méné des plaines (*Hybognathus placitus*) appartient à la famille des cyprinidés. Le méné des plaines est une des quatre espèces de *Hybognathus* que l'on retrouve au Canada. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Ce petit poisson mesure de 50 à 90 mm de longueur, mais peut atteindre 125 mm;
- Corps allongé et légèrement comprimé;
- Tête courte et triangulaire;
- Museau arrondi;
- Yeux relativement petits;
- Nageoires pointues plutôt qu'arrondies;
- Dos allant de l'ocre au vert olive, les flancs argentés et le ventre blanc;
- Poids maximum de 15 g;
- Les mâles qui fraient développent des petites bosses (tubercules) sur la tête et le dos ainsi que sur la nageoire pectorale. Le méné des plaines peut vivre jusqu'à trois ans.

Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

Canada

Répartition

Le méné des plaines est très répandu au centre des États-Unis, dans une zone au centre du continent allant de l'est du Nouveau-Mexique, du centre du Texas et de l'ouest de l'Arkansas vers le nord jusqu'au Dakota du Nord et au Montana. Au Canada, on a découvert la présence de méné des plaines en 2003 dans une aire restreinte au sud de la Saskatchewan comprenant un ruisseau (Rock Creek) et une partie d'un de ses affluents (Morgan Creek).

Habitat et cycle biologique

Le méné des plaines forme des bancs dans des rivières et des cours d'eau au fond sablonneux ou vaseux des grandes plaines centrales. Présent aussi bien dans les petites rivières que dans les fleuves, le méné des plaines préfère les eaux calmes, peu ou moyennement profondes et d'un niveau de turbidité plus ou moins élevé. Le niveau de ces cours d'eau de petite ou moyenne importance connaît des fluctuations saisonnières – sécheresse, crues soudaines, fortes précipitations – qui exigent une capacité considérable d'adaptation aux variations naturelles de la qualité de l'eau. Le frai nécessite de courants modérés afin de maximiser la répartition à aval des œufs fécondés et d'en favoriser l'incubation.

Étant donné la date relativement récente de la découverte du méné des plaines au Canada, l'information au sujet de son évolution provient surtout des études sur les populations aux États-Unis. Beaucoup des poissons meurent après le frai. Le méné des plaines connaît une longue période de frai et se reproduit souvent après les périodes où le courant est le plus fort. L'activité reproductive a lieu surtout au printemps; cependant, elle a été aussi observée pendant l'été. Les femelles portent moins de 1 000 œufs. Une fois les œufs éclos, la croissance est rapide et les juvéniles atteignent pratiquement leur taille adulte avant la fin du premier été.

Régime alimentaire

Semblable à celui du méné d'argent de l'Ouest, le régime de son cousin des plaines serait constitué de diatomées et d'algues benthiques ainsi que d'autres matières organiques provenant des débris du fond.

Menaces

L'aire de répartition de l'espèce au Canada est très restreinte; on ne l'a retrouvée qu'à un emplacement dans le sud de la Saskatchewan. Au nord de leur aire de répartition, cette région méridionale de la Saskatchewan connaît des sécheresses, des températures extrêmes et une dégradation de la qualité de l'habitat en raison des eaux d'écoulements agricoles et de l'impact potentiel des espèces envahissantes (p. ex., la carpe commune).

Espèces semblables

Le méné des plaines est l'une de sept espèces de Hybognathus que l'on retrouve en Amérique du Nord, dont trois autres sont présentes au Canada : le méné d'argent de l'Ouest (H. argyritis), le méné d'argent de l'Est (H. regius) et le méné laiton (H. hankinsoni). Les aires de répartition du méné des plaines, du méné d'argent de l'Ouest et du méné laiton peuvent se chevaucher dans le bassin versant du Rock Creek. Le méné des plaines a d'abord été considéré comme formant une seule et même espèce, le méné d'argent du Mississippi (H. nuchalis) avec le méné d'argent de l'Ouest. D'une apparence très proche, ces trois espèces présentent de légères différences au niveau des nageoires dorsales, des écailles, des yeux et du museau.

La répartition du méné des plaines au Canada

Sources du texte : Rapport de situation du COSEPAC sur le méné des plaines (*Hybognathus placitus*) au Canada. 2012 (rapport intérimaire de 2 mois).

Pour un complément d'information, consultez le site Web du Registre de la LEP à www.SaraRegistry.gc.ca et le site web de Pêches et Océans Canada indiqué ci-dessous.

This publication is also available in English.

MPO/2012-1837
©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012

N° de cat. Fs22-4/97-2012F ISBN 978-1-100-99526-7

www.especesaquatiquesenperil.gc.ca

Le paragraphe 32 (1) de la Loi sur les espèces en péril stipule ce qui suit: « Il est interdit de tuer unindividu d'une espèce sauvage inscrite comme espèce disparue du pays, en voie de disparition ou menacée, de lui nuire, de le harceler, de le capturer ou de le prendre. »